

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Gabon propre service : une prestation trop limitée

L'IDÉE de trouver un autre prestataire circule de plus en plus dans les couloirs de l'Hôtel de Ville.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Notre arrondissement croulait sous les ordures avant même la Saint-Sylvestre. Gabon propre service Mandji n'en peut plus. Nous devons envisager d'autres solutions", tonnait un responsable d'une circonscription, le 2 janvier dernier, en publiant, pour soutenir son propos, des images des rues de la capitale économique jonchées de montagnes d'ordures. Le maire de la commune de Port-Gentil, Gabriel Tchango était, lui, très remonté samedi dernier de voir sa cité présenter

une image aussi désagréable. L'édile de Port-Gentil a dû déployer, pendant deux jours et autant de nuits, les engins de l'institution, et mettre à contribution ses propres moyens : "Depuis deux jours, je n'ai pas fermé l'œil, l'image que renvoie notre ville à tous n'est pas digne".

Avec des mots assez durs, Gabon propre service (GPS) Mandji, chargé de la collecte des ordures ménagères, est accusé de ne plus remplir convenablement son contrat. Or, selon une source autorisée, l'entreprise, contrairement aux années précédentes, n'accuserait pas de retard de paiement en 2019. La dette antérieure, dont le montant n'a



Le parc automobile de GPS Mandji devenu inopérant.

pas été communiqué, existerait encore néanmoins. En effet, grâce à la subvention de l'État central, la mairie verse annuellement à GPS Mandji, sur la base de la convention liant les

deux parties, la coquette somme de 1 105 781 595 francs CFA. Pourquoi donc ce laisser-aller? S'interroge-t-on. Il semble que le parc automobile est devenu obsolète et ne peut plus, en

l'état, répondre aux besoins de la ville, comme le souhaitent les autorités municipales, qui ont classé l'assainissement et la lutte contre l'insalubrité parmi leurs priorités.

Tour de ville

Porte-conteneurs sur la chaussée



Photo : Jean-Paulin Allogo

C'EST devenu presque monnaie courante dans la cité pétrolière : devant les grands espaces commerciaux, on remarque la présence de conteneurs ou porte-conteneurs sur la chaussée, de surcroît sans aucune signalisation, pour prévenir les autres usagers. Peut-être faudrait-il entreprendre une campagne de sensibilisation à ce sujet. Avant de passer à la phase de la répression.

Une benne à ordures débordante

Non loin du stade Blanc, une benne à ordures posée à proximité d'un canal, se trouve débordée par des déchets ménagers. Cette situation dure depuis les fêtes de fin d'année, et la question qui se pose avec insistance, est de savoir pourquoi GPS Mandji, l'opérateur économique en charge de la collecte et le ramassage des ordures dans la ville de Port-Gentil, n'est-elle plus visible sur le terrain ?

Par Jean-Paulin ALLOGO

Trouver un site pour la décharge publique

LE bureau du Conseil municipal envisage de trouver un accord avec le Conseil départemental de Bendjé (toujours sans président) pour mettre à disposition un site au sud de la ville.

RAD
Port-Gentil/Gabon

L'ACTUELLE décharge publique, tout le monde en convient, doit être déclassée. Située à Ntchengue, dans le 4e arrondissement, au sud de Port-Gentil, elle n'obéirait plus, selon les techniciens, aux normes qu'exige un tel site en matière d'environnement. Il y a urgence, pour le premier magistrat communal, de trouver un nouveau site hors du périmètre de son champ de compétence. Les regards de l'hôtel de ville seraient tournés vers le Conseil départemental de Bendjé – toujours en attente de son président – pour en disposer. D'après divers témoignages, cette décharge émet jour et nuit, sans arrêt, sa pollution à des centaines de mètres à la ronde. Menaçant dangereusement la santé des populations environnantes. Sa



Photo : Julie Nguimbi

La décharge publique de Ntchengue serait à démanteler.

délocalisation devient, du coup, un sujet préoccupant. Les 73 élus locaux de la ville, réunis, le 27 septembre 2019, en session ordinaire du Conseil municipal, avaient, à l'unanimité, voté la délibération n° 008/19/POM/DB/CPOG/CM/SG autorisant le maire à signer, après appel d'offres, une convention

avec une société pour le démantèlement et la délocalisation de la décharge publique de Ntchengue. Parallèlement, une autre délibération, la 009, autorisant l'édile à signer, après appel d'offres, une convention avec une entreprise pour la gestion des ordures ménagères avait été adoptée par les conseillers.